

Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?

la  
cgt

# ça dépend aussi de toi

Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?

la  
cgt

Nous savons que nos efforts engagés pour rendre notre syndicat efficace resteront sans effet si cela ne s'accompagne pas en même temps d'une augmentation du nombre de syndiqués dans nos entreprises, les salariés peuvent compter sur la CGT, mais sa force dépend du nombre d'adhérent et de participant dans les actions qu'elle mène La CGT, n'existe pas pour elle-même mais uniquement comme outil pour que les salariés se fassent entendre, pèsent d'un poids suffisant face à l'employeur, et pour obtenir des avancées sociales. Notre force, c'est celle que lui donnent les salariés. Vous avez des exigences, des impatiences vis-à-vis de la CGT, vous pensez que ses évolutions ne sont pas assez rapides ? Eh bien, raison de plus pour vous syndiquer, pour vous mêler de la vie syndicale. Plus la CGT rassemble de salariés, plus elle ressemblera aux salariés ! La CGT a la volonté de bouger, de s'ouvrir, d'innover pour avancer dans ce sens. Elle vous invite, à bouger et à innover avec elle.

## Comment devenir adhérent ?

La cotisation représente 1 % de votre salaire net. ex : pour un salaire de 1300€ c'est 13€ de cotisation mensuelle soit 156 euros par an. Une réduction de 66 % d'impôt amène la cotisation = 4,41 euros par mois

Le crédit d'impôt permet de réduire son impôt, ou de percevoir un remboursement.

## POURQUOI UNE COTISATION SYNDICALE ?

La cotisation syndicale versée régulièrement par le syndiqué matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément vital au financement de l'activité de toute la CGT, du syndicat qui mène l'action dans l'entreprise jusqu'à la Confédération. Elle garantit son indépendance à l'égard du patronat et des pouvoirs publics.

## Où adhérer ?

La CGT est présente sur votre lieu de travail : prenez contact avec un militant CGT, il répondra à vos questions, et vous donnera les informations que vous désirez, et un bulletin d'adhésion à remplir qui sera transmis au syndicat. si la CGT n'est pas présente sur le lieu de travail, Vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CGT Belfort a l'adresse [www.cgt-belfort.fr/](http://www.cgt-belfort.fr/) Ou par email : [ud90@cgt.fr](mailto:ud90@cgt.fr) ou par Tél : 03 84 21 03 07. ou aussi sur notre page Facebook [udcgt.belfort](https://www.facebook.com/udcgt.belfort)

**ENVIE DE FAIRE CHANGER LES CHOSES**

**Syndiquez-vous**